

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du vendredi 12 juin 2026

Date de convocation : 5 juin 2026	Nombre de membres { présents : 75 absents : 10
Nombre de membres en exercice : 85	
Date de publication : 17 juin 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 75
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2026-19
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Détermination du nombre de Vice-présidents et de membres du Bureau

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le DOUZE du mois de JUIN, vendredi à 14 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. Jérôme GARDELLE, président, suite à une convocation du 5 juin 2026 de M. François BRODZIAK, Président sortant du SDEER.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 75 délégués, formant la majorité des 85 membres en exercice

M. AUBOYER Jean-Jack, délégué du canton de Surgères
Mme BERNAZEAU Dominique, déléguée du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. BERTRAND Jean-Luc, délégué du canton des Trois Monts
M. BILLON Richard, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BINET Nicolas, délégué du canton de Saujon
M. BLU Bertrand, délégué du canton de Marans
M. BOHÉE Olivier, délégué du canton de Marennes
M. BOTTON Jacky, délégué du canton de Pons
M. BOUCARD Dominique, délégué de la commune de PUILBOREAU
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOUILLAUD Jean-Louis, délégué du canton de Lagord
M. BOURAINE Patrick, délégué du canton de L'Ile de Ré
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. THICKETT Eric, suppléant de M. BREAU Damien, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. BRIGANTI David, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. BROSSARD Eric, délégué du canton de Marans
M. LEBAR Pierre, suppléant de M. CAMEL Jean-Pierre, délégué du canton de La Tremblade
M. CARTRON Jean-Pascal, délégué du canton des Trois Monts
M. CIFONI Jean-Noël, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CLOCHARD Roland, délégué du canton de Marennes
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DETEIX Pierre, délégué de la commune de LAGORD
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. TROUCHE Alexandre, suppléant de Mme DURVAUX Martine, déléguée du canton de Marans

M. ELINGUEL Bruno, délégué du canton de La Tremblade
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. GALIEN André, délégué du canton de Saujon
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de L'Ile de Ré
M. GUIDDIR Méhand, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
Mme JEPHOS Manon, déléguée de la commune d'AYTRÉ
M. JOUANNEAU Olivier, délégué du canton de Surgères
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
Mme KLINUSKI Céline, déléguée du canton de Pons
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué de la commune de SAINTES
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOISEAU Lionel, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. PUYHAUBERT René, suppléant de M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PACAUD Fabien, délégué du canton de Saujon
M. PACAUD Lionel, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. PAGE Yves, délégué de la commune de ROYAN
M. PANNAUD Eric, délégué du canton de Chaniers
Mme PARENT Vanessa, déléguée du canton de L'Ile d'Oléron
M. PERROTIN Vincent, délégué du canton de Lagord
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. SEYFRIED Maxime, suppléant de M. PÉTONNET Denis, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. PILIPIUK Jean-Luc, délégué de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
M. PIOCHAUD Clément, délégué du canton de Matha
M. PRINTEMPS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. THUAU Jean-Marc, suppléant de M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
Mme RATISKOL Elisa, déléguée de la commune de SAUJON
M. RENOULLEAU Dominique, délégué du canton de Jonzac
M. RIPPE Jean-Marie, délégué du canton de Jonzac
M. ROUAN Romain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ROUX Jérôme, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. SIMONAUD Philippe, délégué du canton de L'Ile d'Oléron
M. TARDIEU Jean-Philippe, délégué du canton de Jonzac
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. TERRIÈRE Anthony, délégué du canton de Thénac
M. THAUNAY Jean-Yves, délégué du canton de La Tremblade
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. VIGUIER Laurent, délégué du canton de Marans
M. VILLEGAS Alexandre, délégué de la commune de SAINT-XANDRE
M. VISSÉ Patrick, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély

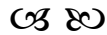
ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 10 délégués

M. BARON Arthur, délégué de la commune de LA ROCHELLE, excusé
M. CHAMPION Julien, délégué du canton de Surgères, excusé
M. COIFFÉ Luc, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. COLLIGNON Xavier, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DHENNE Jean-Marie, délégué du canton de L'Ile d'Oléron
M. GUILLET Cyril, délégué de la commune de SURGÈRES, excusé
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de L'Ile de Ré
M. PETITFILS Franck, délégué de la commune de SAINTE-SOULLE

Monsieur Jean-Pascal CARTRON, délégué du canton des Trois Monts, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que, conformément à l'article 5 des statuts du SDEER, le Comité doit déterminer le nombre de Vice-présidents et de membres du Bureau, dans la limite du nombre prévu par l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

M. le Président propose que le nombre de Vice-présidents soit porté à sept et que le nombre de membres du Bureau soit porté à treize.



LE COMITÉ SYNDICAL, AYANT ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Décide que le Bureau du SDEER est constitué comme suit, outre le Président :

- 7 Vice-présidents
- 13 membres

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
Jérôme GARDELLE*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Pascal CARTRON*